

AC selon R485 Cat. 2 + Complément de formation Dépileur de palettes

R485

Sécurisez vos équipes et répondez à vos obligations réglementaires grâce à une formation complète associant autorisation de conduite R485 catégorie 2 et maîtrise du dépileur de palettes. Une approche concrète, orientée terrain et productivité.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Former les opérateurs à la conduite en sécurité d'un gerbeur à conducteur accompagnant **R485 catégorie 2** et à l'utilisation opérationnelle d'un dépileur de palettes, afin de permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite adaptée au poste.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur accompagnant.

Pré Requis

Être âgé d'au moins 18 ans (sauf dispositions particulières).
Comprendre et parler le français.
Être médicalement apte à la conduite d'engins de manutention.
Porter les EPI requis sur site.

Les + métier

Cette formation permet aux salariés amenés à utiliser un gerbeur accompagnant et un dépileur de palettes d'acquérir les compétences nécessaires à une conduite sûre, efficace et conforme aux exigences réglementaires de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier la réglementation applicable à la conduite d'équipements de manutention.

Conduire en sécurité un gerbeur à conducteur accompagnant conforme à la recommandation R485 catégorie 2.

Réaliser les vérifications avant utilisation.

Circuler, charger, décharger et stocker en sécurité.

Identifier les risques liés à l'activité de manutention.

Utiliser un dépileur de palettes dans le respect des consignes de sécurité.

Effectuer les opérations courantes de prise, dépose et séparation de palettes.

Réagir de manière adaptée en cas d'anomalie ou d'incident.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés.

Études de cas et retours d'expérience.

Démonstrations par le formateur.

Exercices pratiques sur matériel.

Mises en situation professionnelles.

Débriefings individualisés.

Parcours pédagogique

Partie théorique

- les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- les responsabilités et qualités du cariste
- Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- La classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- Les différents organes des chariots automoteurs
- Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Les panneaux de circulation et d'obligation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- La maintenance de premier niveau et prise de poste
- La fin de poste
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

Partie pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.

Partie pratique - Dépileur de palettes

- Présentation de l'équipement.
- Vérifications avant utilisation.

- Positionnement des palettes.
- Séparation et distribution des palettes.
- Gestion des incidents courants.
- Nettoyage et remise en sécurité du poste.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite de gerbeur à conducteur accompagnant.
Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

	Durée		Effectif
	7.00 Heures	1 Jour	Groupe de 8 Personnes